



Nicolas DHUICQ  
Député de l'Aube  
Maire de Brienne-le-Château

Brienne-le-Château,  
le 9 novembre 2011

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées : Nicolas DHUICQ soutient un amendement du gouvernement.**

Nicolas DHUICQ, Député de l'Aube, soutient l'amendement du Gouvernement portant de 5 à 10 ans l'obligation de résidence sur le territoire français pour les ressortissants étrangers, hors Union européenne, demandant à bénéficier de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) présenté dans le cadre du projet de loi de finances de la sécurité sociale.

L'objectif de cet amendement est de rétablir l'équité et de mettre fin à l'injustice qui permet à un étranger, hors Union européenne, de bénéficier du minimum vieillesse sans avoir travaillé et cotisé sur le territoire national et uniquement sur présentation d'un titre de séjour.

Le nombre des dossiers devrait ainsi passer de 2 500 à 1 500 par an, soit une baisse de 40%.

En 2011, 70 930 personnes (dont 22 803 ressortissants étrangers hors espace économique européen au 31 décembre 2009) ont bénéficié de l'ASPA pour un coût de 612 millions d'euros.

Contact presse  
**Amélie FAUCONNET**  
Collaboratrice parlementaire  
Tél. 03 25 92 20 31 / 06 81 47 66 17  
ndhuicq@orange.fr

Permanence parlementaire  
7, rue Joseph Gaucher 10500 Brienne-le-Château  
Tél. 03 25 92 20 31 - Fax 03 25 92 22 60  
ndhuicq@orange.fr

[www.nicolasdhuicq.com](http://www.nicolasdhuicq.com)